

Annex III

Réunion Régionale africaine préparatoire a la COP9 de Ramsar

Compte rendu de la Séance I: Problèmes et défis lies a la mise en oeuvre de la Convention dans les sous région d'Afrique – Afrique de l'Ouest.

L'objectif était d'examiner la mise en œuvre de la Convention dans cette région en passant en revue les piliers de la Convention.

Pays absents : Cap Vert, Sénégal, Mauritanie, Sierra Leone dont seul le Cap Vert n'est signataire.

A) Utilisation rationnelle des zones humides

- 1) La mise en œuvre du concept d'utilisation rationnelle est-elle effective dans votre pays/région ?
 - a) Les inventaires zones humides de l'ensemble des pays ont été réalisés dans la majorité des pays à l'exception de la Côte d'Ivoire, du Liberia. Cependant certains inventaires ont besoin d'approfondissement et surtout d'être accompagnés de cartographie.
 - b) Plusieurs pays font la formation et la sensibilisation mais suivant un programme établi, profite toujours des événements comme la journée mondiale des zones humides
 - c) L'adaptation aux changements climatiques n'est pas encore très bien intégrée dans les politiques de gestion des zones humides bien que des problèmes d'érosion côtière, de désertification soient présents.
 - d) Les pratiques d'agriculture durables méritent encore d'être approfondies et vulgarisées bien que des efforts soient notés çà et là pour respecter les normes environnementales.
 - e) Certains pays comme le Mali ont réhabilité des zones humides avec l'appui des OIP. Le processus d'inscription de sites pourrait contribuer à une meilleure restauration- Un support est ici nécessaire.
 - f) Les problèmes liés aux plantes envahissantes (Jacynthe d'eau, salade d'eau, *Salvinia molesta*, Typha) sont sérieux. Des efforts sont entrepris pour en venir à bout dans certains pays (lutte mécanique et biologique), mais le problème demeure.
 - g) Les mesures d'incitations existent mais sont timides.
 - h) De plus en plus le secteur privé est pris en compte dans la gestion des zones humides surtout en ce qui concerne l'aspect touristique.

Annex III

i) Seuls le Bénin et le Mali disposent de politiques nationale zones humides mais la mise en œuvre n'est pas encore effective- Des initiatives existent dans d'autres pays comme le Ghana, la Guinée et le Sénégal.

2) Obstacles :

- manques de synergie entre les secteurs,
- déficit de dialogue entre les différents acteurs,
- déficit de conscientisation de l'importance des zh (début de travail),
- insuffisance de capacité,
- manque moyens financiers,
- Problèmes institutionnels- Mouvement très rapide de personnels dans les ministères et les directions, ce qui fait un éternel recommencement

B) Zones humides d'importance internationale

1) Combien de sites votre pays/ sous région a présenté pour désignation depuis la dernière COP8

Beaucoup de pays ont désigné ou sont en phase de designer des sites Ramsar. La majorité des fiches sont au niveau du secrétariat de la Convention.

- a) Certains pays comme le Mali, le Sénégal ont observe des changements positifs dus a la restauration de certains écosystèmes, d'autres comme le Burkina Faso et la Cote d'Ivoire ont observes une dégradation de certains sites.
- b) Le développement de plan de gestion n'est pas de règle : quelques sites en possèdent d'autres pas. De même, l'application est timide.
- c) Très peu de sites sur le registre de Montreux : le Burkina est en voie d'en inscrire (Mare d'Oursi).
- d) Le registre de Montreux semble inconnu ?
- e) Il existe de potentiels sites Ramsar transfrontiers dans presque tous les pays

2) Contraintes

- manque de données scientifiques pour remplir les fiches
- La lenteur du secrétariat dans l'examen des fiches est également une contrainte a la désignation..
- difficulté de digitaliser les cartes- pas de ressources financières pour cela.
- instabilité politique pour la plupart (frein à la désignation de sites transfrontiers)

C). Coopération internationale :

Beaucoup de structures Régionales, sous régional et internationale existe mais il y a un réel déficit dans le partage de l'information. La coopération internationale semble mieux fonctionne au Niger qu'ailleurs.

Annex III

D) Capacité de mise en œuvre

1)

- a) La plupart des pays a une réelle interaction avec le secrétariat de Ramsar : certains plus que d'autres cependant.
- b) Le comité Ramsar est partout créé mais fonctionne plus ou moins bien selon les pays. La politique nationale zones humides n'existe qu'au Mali, au Bénin, ... dans les autres pays les zones humides sont prises en compte dans les différents codes existants.
- c) L'appui financier de Ramsar fait défaut et cela ne facilite pas la mise en œuvre de la Convention.
- d) Les états bénéficient à différents niveaux et différemment de l'appui des OIP : WI, IUCN, WWF, BLI.
- e) Certains pays n'ont pas encore reçu le package de Ramsar pour la formation, c'est le cas du BF, de la Côte d'Ivoire, du Nigeria, du Liberia,

2) contraintes :

- manque de sensibilisation des hauts cadres,
- manque de synergie entre les différents secteurs,
- bureaucratie

E) Membres

De quel soutien ont besoin les pays de votre sous région qui ne sont pas parties à la Convention de Ramsar :

- seul le Cap Vert n'est pas partie contractante- Il lui faut un appui financier et logistique.

RECOMMANDATIONS

- 1) COP9 doit prendre une résolution pour que les politiques nationales développées soient mise en œuvre et qu'elles soient développées là où elles font défaut.
- 2) Mettre l'accent sur le renforcement des capacités dans la région
- 3) Encourager une synergie entre les différentes conventions en demandant aux États un rapport commun pour ces conventions
- 4) Apporter un réel soutien financier pour aider la mise en œuvre de la convention

Liste des participants:

- Andrea Ouedraogo Burkina Faso
- Alpha Jallow Gambia

Annex III

- Y. O. Frinpong Ghana
- Chris Gordon CAW
- Issa Malam Issa Benin
- Abdou Malam Issa, Niger
- Birguy Lamizana, UICN-BRAO
- Abdoulaye Ndiaye, WI-BRAO
- Namory Keita, Guinee,
- Timbo Soumana, Mali
- Kouame Amani Denis, Cote D'Ivoire
- Moumouni Abdoul Kerim, Togo
- Seco Lassana, Guinee Bissau,
- Christina O. Oshunsanya, Nigeria
- Ralph A. Woods, Liberia